

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Contrat d'établissement Volet spécifique

Le projet stratégique de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense porte une triple ambition d'attractivité, d'ouverture et d'exemplarité, déclinée dans chacun de ses trois axes organisateurs, lesquels visent à : 1/ renforcer sa place d'acteur territorial central, à vocation internationale ; 2/ conforter son statut de pôle majeur de formation et de recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales, très avancé sur la voie de l'interdisciplinarité ; 3/ promouvoir un nouveau modèle d'université se comprenant comme acteur social au sens plein du terme, conformément à l'idée de responsabilité sociale et sociétale des universités (RSU), et s'engageant dans une démarche d'extension sociale.

D'une part la situation géographique très favorable de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, adossée au quartier d'affaires de La Défense aux portes de Paris, d'autre part la singularité en Île-de-France de son campus principal de Nanterre d'un seul tenant, complété des sites proches de Ville d'Avray et Saint-Cloud, enfin son poids, tant en nombre de formations, d'équipes de recherche, que d'étudiants, dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales (SHS), complété d'un domaine Sciences et Technologie très actif, constituent autant d'atouts et de forces qui forment le soubassement évident du projet de l'établissement pour les cinq ans à venir, et au-delà.

Bénéficiant de façon directe des projets de la Métropole du Grand Paris en matière de transports (la nouvelle gare multimodale de Nanterre-Université sera inaugurée en 2015 ; la future gare de Nanterre-la Folie, du RER E Eole reliant Paris à la Vallée de la Seine, sera implantée à proximité de l'université ; l'université sera également reliée avec le nord, Saint-Denis en particulier, par le tramway dans un horizon de dix à quinze ans), ancrée dans le cœur ouest du Grand Paris (au nord du département des Hauts-de-Seine, dans une ville de Nanterre et une Communauté d'agglomération du Mont-Valérien (CAMV) en profonde évolution, jouxtant le quartier de La Défense conforté dans sa position de plus grand centre d'affaires et de décision européen), l'université Paris Ouest Nanterre La Défense entend, au sein de ces évolutions territoriales profondes, tenir résolument sa place de pôle majeur de l'enseignement supérieur et de la recherche, à l'Ouest et plus largement au Nord-Ouest du Grand Paris (installation de formations initiales et continues à La Défense, essor du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur — devenu Communauté d'universités et établissements (COMUE) — Paris Lumières avec l'université Paris 8 et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), élargissement des coopérations institutionnelles avec d'autres établissements). Dans le cadre de partenariats étroits avec les collectivités territoriales, elle poursuivra l'aménagement de son campus, complètera et rénovra son immobilier (site éco-campus

démonstrateur), développera son offre de formation professionnelle et continue, ainsi que ses coopérations internationales, afin d'atteindre son objectif de forte attractivité aux plans régional, national et international. Cette attractivité passe aussi par des équipements culturels et ouverts sur le territoire, comme le nouveau musée de la Bibliothèque Documentaire Internationale et Contemporaine (BDIC), ainsi que le théâtre B.-M. Koltès rénové.

Bien évidemment, l'attractivité de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense dépend avant tout de la qualité de ses formations et de ses équipes de recherche. L'établissement constitue un des plus grands acteurs, franciliens et français, des SHS, que son rapprochement avec l'université Paris 8 et le CNRS au sein de la COMUE Université Paris Lumières (UPL) a encore permis de renforcer. Les éléments distinctifs qui ont forgé son identité continueront d'être soutenus et valorisés : capacité aux ruptures épistémologiques, articulation entre haut niveau disciplinaire et démarche pluridisciplinaire, développement de recherches interdisciplinaires cruciales pour permettre d'aborder et de penser des questions sociétales complexes ; parallèlement, travail sur les croisements disciplinaires au sein de nos cursus (couplage bi-disciplinaires ; licences pluridisciplinaires : Humanités, Sciences sociales, Etudes européennes, Sciences de l'homme ; poids renforcé de l'apprentissage des langues).

Mais, plus largement, l'attractivité de l'université dans son territoire, son exemplarité pédagogique et scientifique, son ouverture à l'innovation et aux enjeux sociétaux, s'inscrivent dans une démarche globale promue par l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, et que résume l'idée de responsabilité sociale et sociétale des universités (RSU). La RSU telle que nous l'entendons permet d'articuler pleinement les missions premières de formation et de recherche, ainsi que la mission de diffusion des savoirs et de formation à la citoyenneté, avec les enjeux d'exemplarité sociale (l'université comme société collégiale rassemblant enseignants et chercheurs, personnels administratifs et étudiants, s'organisant selon les objectifs environnementaux, économiques et sociaux du développement durable, soucieuse de la qualité de vie et d'études sur son campus, accompagnant le devenir professionnel de ses personnels et de ses étudiants) et sociétale (l'université comme modèle social, lieu de rayonnement scientifique et culturel, d'implication solidaire dans le territoire, contribuant au dialogue sciences-société).

I- Politique de recherche et d'innovation

1- Partager une stratégie scientifique et une politique doctorale de site

En ce qui concerne l'élaboration d'une stratégie scientifique de site partagée par les équipes de recherche des universités, un ensemble de réunions spécifiques, venant compléter le passage dans les instances, ont déjà eu lieu, en collaboration étroite avec le CNRS et Paris 8. Ces réunions de travail et de concertation ont vocation à se poursuivre et à se multiplier, notamment dans la perspective de la réponse à l'appel à projet du second Programme d'Investissements d'Avenir (PIA2). Des groupes thématiques correspondant aux trois axes envisagés (Sociétés de demain : durabilité, innovation sociale, émancipation ; Droits : justice, injustice ; Création d'hier à demain : arts, patrimoine, humanités) seront rapidement réunis. L'un des objectifs est d'impliquer dans un tel projet, outre les chercheurs des établissements membres et les établissements associés, d'autres partenaires déterminants : les collectivités territoriales, les pôles de compétitivité, les entreprises, certains services de l'Etat (Etablissement Public d'Aménagement de la Défense – Seine – Arche (EPADESA), Ministère

de l'énergie et du développement durable, Secrétariat d'Etat à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), Ministère de la Ville, Ministère de la justice, Ministère de la Culture). D'autres établissements d'enseignement supérieur sont également susceptibles d'être partenaires de certains volets du projet.

Un accent tout particulier sera mis, à Paris Ouest, sur la structuration du pôle Sciences et Technologie (ST) de l'université, afin notamment de faciliter l'élaboration de projets de recherche entre ST et SHS, en particulier dans les domaines scientifiques centraux du site Paris Lumières que sont la transition énergétique / écologique et la santé / handicap.

L'université Paris Ouest participera activement, en collaboration avec le CNRS, au déploiement d'une politique d'Information Scientifique et Technique (IST) de référence au niveau de l'UPL, par la mobilisation en particulier de la Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales (DRED), du Service Commun de Documentation (SCD), de la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie (MAE) et de la Bibliothèque Documentaire Internationale et Contemporaine (BDIC). Cela est amorcé par un projet d'archives ouvertes coordonné par la DRED et le SCD ainsi que par un projet d'archivage numérique articulé par la MAE et la BDIC. La politique de signature commune au niveau du site Paris Lumières participera de cet axe prioritaire de la stratégie scientifique et sera progressivement achevée au cours du contrat.

Enfin, il s'agira de faire travailler l'équipe de la valorisation de la recherche de l'université avec celle de Paris 8 et la cellule d'appui du CNRS, afin de mettre en place les actions de Paris Lumières en matière de Bureau Europe (réponse améliorée en particulier aux appels à projets européens) et de valorisation des SHS.

Concernant la politique doctorale, le collège doctoral de l'UPL, qui a vocation à se mettre en place rapidement, sera le lieu de l'élaboration de règles communes en matière d'accueil et de suivi des doctorants, les présidents des collèges doctoraux (ou leur équivalent) jouant un rôle clé d'interface entre l'UPL et leur université. Dans ce cadre, et sur la base d'une volonté des acteurs, les Ecoles Doctorales (ED) de Paris Ouest, comme celles de Paris 8, pourront éventuellement se réorganiser, notamment par des mises en œuvres de co-accréditation, avec l'unique souci d'améliorer les conditions d'exercice de la recherche et d'accueil des doctorants. L'objectif est de parvenir à un accord sur l'harmonisation des pratiques afin que soit mis en place un doctorat commun au terme du contrat.

Pour ce qui concerne plus précisément le taux de financement des thèses (taux dont l'évaluation doit prendre en compte les nombreux enseignants du secondaire et la dimension de formation continue du doctorat en SHS), l'université Paris Ouest s'engage à maintenir un nombre conséquent de contrats doctoraux, en dehors de ceux qui seront créés au niveau de l'UPL, et à promouvoir le développement de financements autres (CIFRE, allocations régionales, allocations européennes). Au terme du contrat, l'objectif est d'augmenter de 20% le nombre de thèses financées (contrats doctoraux, CIFRE, allocations régionales, allocations européennes) par rapport au nombre de thèses financées en 2013.

L'objectif principal de l'université Paris Ouest en matière de recherche sera de préserver pour les enseignants-chercheurs le cadre et les conditions de la recherche. L'une des conditions-clés pour cela est de réussir à libérer du temps pour la recherche : y parvenir donne la

possibilité de déployer une stratégie scientifique de site cohérente et ambitieuse. Dans cette perspective, plusieurs actions, déjà engagées, seront poursuivies :

- mise en place, coordonnée par la DRED, de plateformes de soutien administratif aux équipes de recherche, pour que toute équipe de recherche de l'université bénéficie d'un soutien administratif dédié ;
- maintien d'une politique transparente et concertée en Commission Recherche en matière d'attribution des CRCT, des délégations recherche, des aménagements de service pour les enseignants du secondaire, et réflexion sur la mise en place d'une forme d'épargne temps recherche (ETR).

Indicateur : politique de libération du temps de recherche

2- Être un acteur de premier plan de l'innovation sociale

Des effets structurants importants pour la politique de recherche et d'innovation de l'université Paris Ouest sont attendus de la construction du nouveau bâtiment Recherche (dit « SHS », achèvement prévu en janvier 2016), et de la reconfiguration de la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie (MAE) dans le sens d'une Maison des Sciences de l'Homme (MSH) plus thématique que disciplinaire, parallèlement aux reconfigurations du même type qui auront lieu à Paris 8. C'est la constitution d'un pôle de transversalité scientifique, combiné au rôle d'hébergement d'unités de recherche, qui est visée ; ce pôle sera articulé tout à la fois avec le Labex Les Passés dans le Présent et avec le projet d>IDEX-ISITE qui sera déposé dans le cadre du PIA2.

Jalon 2016 : Réorganisation des activités de recherche grâce au nouveau bâtiment recherche « SHS », et constitution de la MSH René Ginouvès en pôle de transversalité scientifique

En lien avec l'engagement du site Paris Lumières dans une politique ambitieuse en matière d'Information Scientifique et Technique (cf. *supra*), un nouvel élan sera donné à notre politique de documentation et d'archives (croisement avec les problématiques recherche, archives ouvertes, et territoriales) par la construction, conditionnée par l'obtention d'un financement, du nouveau musée de la BDIC, en face de la nouvelle gare multi-modale Nanterre-Université : ce nouveau bâtiment hébergera de nombreuses collections pour les chercheurs mais aussi, à l'occasion des expositions et des visites organisées, pour le grand public, dont les scolaires. Ce nouveau lieu de diffusion de la culture et du savoir a vocation à être un acteur majeur du territoire.

Comme la loi en donne désormais la possibilité, l'université s'engagera, à titre expérimental, dans la mise en place d'un service commun de la RSU qui aura notamment pour but de structurer et développer un certain nombre de form-actions et de recherche-actions vouées à assurer la diffusion solidaire de l'expertise universitaire hors de ses murs : cliniques comme en droit ou en entrepreneuriat ; diagnostics sur des politiques publiques, comme en économie, en géographie de la santé ou en aménagement ; expertise pour aide à la décision de collectifs ou associations, comme en sociologie et urbanisme ; valorisation de l'engagement associatif et citoyen des étudiants, comme dans les projets de remédiation sociale auprès de jeunes en difficulté ou de détenus en transition vers la sortie de prison, du type du dispositif Kairos.

Jalon 2014 : Mise en place du service de la responsabilité sociale

et du développement durable

Plus généralement, l'objectif est de continuer à faire de l'université un lieu ouvert sur le territoire, ce qui passe par un certain nombre d'autres actions visibles et fortes :

- partenariat renouvelé et très renforcé avec le Théâtre National des Amandiers pour faire de la scène de l'université un véritable lieu de culture du territoire ;
- organisation annuelle d'événements tels que la course des 10 km de l'université, en partenariat avec les services des sports et les associations du territoire ;
- ouverture plus large des installations sportives de l'université.

En lien avec la mise en place du pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat Paris Ouest Nord (PEPITE-PON) (cf. *infra*), l'université s'engagera dans la création d'un incubateur de l'économie sociale et solidaire (ESS) au nord du campus de Nanterre, en partenariat avec Coopaname et le Crédit Coopératif, et avec le soutien des collectivités territoriales (Conseil Général des Hauts-de-Seine, Mairie de Nanterre, Communauté d'Agglomération du Mont-Valérien, Etablissement Public d'Aménagement La Défense-Seine-Arche), voué à développer le rôle de l'université dans le domaine de l'innovation sociale. Cet incubateur sera ouvert à tous les partenaires de PEPITE-PON.

Jalon 2016 : Mise en place de l'incubateur de l'économie sociale et solidaire

Enfin, l'université mettra en place, tout au long du contrat, un ambitieux Plan Actions Energie, en partenariat avec la Caisse des Dépôts. Il s'agira d'amorcer un programme de réhabilitation fonctionnelle et énergétique des bâtiments du campus, en vue d'améliorer la qualité d'accueil, la gestion environnementale et l'attractivité de l'université. Associant les personnels et les étudiants, en lien avec l'environnement territorial, ce schéma directeur de transition énergétique est voué à adapter l'outil de travail collectif à l'évolution des besoins et des impératifs écologiques et explorera toutes les pistes de financements innovants permettant sa réalisation.

Jalon 2016 : Labellisation développement durable et responsabilité sociale de l'université

Indicateur : Indicateur global du référentiel DD/RS de l'ESR

II- Politique de formation

1- Elaborer une offre de formation coordonnée attractive et innovante

L'offre de formation LMD3 de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, mise en conformité avec la nouvelle nomenclature pour la licence comme pour les masters, ouvrira dès la rentrée 2014, ce qui en fait la première université française à la mettre en place. Elle a été conçue, sous l'égide du président du conseil de la formation du PRES Paris Lumières, dans le cadre d'une comparaison systématique, conduite durant l'année 2013/2014, avec l'offre prévue à Paris 8. Cette coordination vise à permettre de mettre en évidence les spécificités et complémentarités des formations au bénéfice de leur lisibilité et de leur attractivité. L'année universitaire 2014/2015 sera l'occasion de vérifier la pertinence de certains choix, notamment celle de l'architecture de la licence, ainsi que des nouveaux parcours pluridisciplinaires (licence de sciences sociales, études européennes, sciences de

l'homme), notamment autour de la prochaine adaptation des licences professionnelles à la nouvelle nomenclature, et de poursuivre le travail de collaboration rapprochée avec Paris 8, afin de s'assurer de la complémentarité des mentions et des parcours entre les deux universités. Tout au long du contrat, l'université accompagnera dans cet esprit les équipes souhaitant formaliser leurs collaborations à des degrés divers : partage de séminaires, conventions de partenariat, co-accréditations. Un calendrier de rencontres régulières par domaines sera prévu dès 2014.

Un autre objectif de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, concernant l'offre de formation, sera d'améliorer de manière continue l'accueil des étudiants à partir d'expérimentations pédagogiques (méthodes innovantes d'évaluation, formes nouvelles d'enseignement, lutte contre le décrochage, prise en compte des publics spécifiques comme les personnes en situation de handicap, les étudiants salariés ou entrepreneurs, les sportifs de haut niveau, ...) proposées sur la base des partages d'expérience avec Paris 8 et des projets élaborés au sein du Centre d'innovation pédagogique de Paris Lumières, avec l'ensemble des membres et associés.

Le pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) Paris Ouest Nord, dont les deux universités sont membres avec sept autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche, prendra notamment à l'université Paris Ouest les formes suivantes :

- mise en place d'un diplôme universitaire (DU), à destination des salariés en reconversion, développé de manière conjointe par les services de formation continue de Paris 8 et de Paris Ouest ;
- développement d'un massive online open course (MOOC) entrepreneuriat au sein de l'université numérique thématique (UNT) en économie et gestion (AUNEGE) ;
- mise en place du statut d'étudiant entrepreneur, sous la forme d'un diplôme d'établissement étudiant entrepreneur, également développé de manière conjointe par les services de formation continue de Paris 8 et de Paris Ouest ;
- installation d'un incubateur de l'économie sociale et solidaire (ESS) (cf. *infra*).

Concernant l'apport spécifique de l'université Paris Ouest au projet de Nouveau Collège d'Etudes Politiques (NCEP), il prendra plusieurs formes :

- participation de certaines équipes de formation et de recherche, principalement en science politique, en philosophie et en langues et civilisations ;
- définition des conditions d'accès au diplôme à partir des différentes formations (notamment science politique) ;
- accompagnement de la dimension internationale du NCEP de Paris Lumières, en cernant avec les deux services des RI les universités ou instituts avec lesquelles sont développés des partenariats (notamment en Europe et en Amérique du Nord) et qui pourraient être associés au projet.

2- Renforcer les services de la formation : pilotage des formations, pédagogie numérique, réussite et insertion professionnelle

Pour réaliser au mieux ses actions, l'université Paris Ouest se donne pour objectif de faire émerger une véritable cellule stratégique « offre de formation », qui, d'une part, doit jouer le rôle d'interface entre l'ensemble des acteurs de la formation (en interne et en externe), et d'autre part, doit contribuer à l'amélioration des formations par i) une veille sur les diplômes

et sur la stratégie des diplômes ; ii) l'apport de son expertise pour accompagner les équipes de formations et porteurs de projets dans l'évolution de l'offre (évolution ou création de parcours, de diplômes nationaux, de DU, établissement de co-habilitations...), iii) une aide à la promotion et au référencement de nos diplômes (aide à la traduction des diplômes en compétences, à l'élaboration des fiches RNCP ; accompagnement des formations pour répondre aux enquêtes et progresser dans les classements), iv) une aide à l'analyse des indicateurs transmis par le pilotage et l'Observatoire de la Vie Etudiante.

Jalon 2015 : Constitution d'une cellule stratégique « offre de formation »

L'attractivité des formations sera en particulier renforcée par l'accroissement de l'offre transversale d'établissement (modules ou parcours, en présentiel ou à distance) et par la généralisation des bonus au diplôme, permettant aux étudiants de suivre plus de cours que les 60 ECTS annuels (valorisation de l'engagement dans des activités sportives, culturelles ou associatives).

Indicateur : Nombre d'étudiants touchés par les modules transversaux et les bonus au diplôme

S'appuyant sur une expérience de presque cinquante ans et la qualité de son service d'enseignement à distance, l'université Paris Ouest poursuivra le développement de cette politique en profitant des nouvelles opportunités offertes par la constitution de l'UPL :

- poursuite de la production de MOOCs en interne et réponses aux appels au projet (Créa-MOOC ; appels à projet Agence Universitaire de la Francophonie) en collaboration avec Paris 8 au sein de l'UPL ;
- mise en place de modules médiatisés transversaux pour l'ensemble des étudiants de licence de Paris Ouest, avec possibilité de mutualiser certains modules avec Paris 8 (notamment en langues) ;
- expérimentation de modules hybridés et classes inversées, en bénéficiant des échanges au sein du Centre d'innovation pédagogique de l'UPL ;
- développer l'offre à distance au niveau master, proposer des DU à distance notamment en direction de la formation tout au long de la vie ;
- viser une offre globale en enseignement à distance par complémentarité des offres des deux universités.

Indicateur : politique de pédagogie numérique

Sur la base de la récente restructuration du service commun universitaire pour l'orientation et l'insertion professionnelle (SCUO-IP) de Paris Ouest, il s'agira de poursuivre le renforcement du service, avec les objectifs suivants :

- avoir une politique volontariste de conventionnement avec les lycées et les classes préparatoires aux grandes écoles du territoire, dans la continuité des Cordées de la réussite ;
- améliorer la réussite en licence (amélioration des dispositifs de tutorat, tutorat spécifique au moment des semaines de révision) ;
- améliorer l'insertion professionnelle des étudiants notamment de licence (développement de réseaupro, promotion des licences professionnelles auprès des étudiants en deuxième année de licence, poursuite du développement de partenariats forts avec certaines entreprises, renforcement du service des stages, accompagnement des projets entrepreneurs étudiants).

Enfin, un accent tout particulier sera mis sur le renforcement de l'enseignement des langues non spécialistes, avec un soutien spécifique au Centre de Ressources en Langues, devenu désormais un département de l'UFR Langues et Civilisations Etrangères, une politique de certification en langues et l'accompagnement du service Français pour ETudiants Etrangers (FETE) afin qu'il obtienne définitivement le label Français Langue Etrangère (FLE), déjà accordé pour un an en 2013-2014.

Jalon 2014 : Obtention définitive du label Français Langue Etrangère

III- Politique numérique et politique internationale

1- Être un acteur majeur de l'innovation numérique

Afin de coordonner et de partager les politiques des universités et des établissements qui composent l'UPL, une stratégie commune de portage du numérique a été établie. Celle-ci s'appuie sur une volonté de privilégier l'animation, la coordination, la construction et la diffusion d'une culture commune, et la constitution d'une « mémoire » numérique. Elle respecte l'autonomie de chaque établissement en ce qui concerne l'implication des équipes, la production, et le pilotage opérationnel des projets.

La déclinaison opérationnelle de cette politique numérique prend cinq directions et se décline en actions coordonnées entre établissements dans le temps du contrat. Plus particulièrement au sein de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, les actions seront de :

- réussir la gouvernance du numérique, en lien avec le projet d'Université Numérique Paris Île-de France (UNPIDF) ;
- développer la pédagogie numérique (cf. infra) ;
- accompagner la construction et la valorisation de la recherche, par une politique d'archives ouvertes, liée étroitement au grand projet expérimentateur en IST (cf. infra) ;
- structurer et développer un réseau numérique des acteurs économiques du territoire, notamment par la création d'un Centre de ressources et de culture numérique (CRCN) et par une politique d'*open data* menée en partenariat avec le Conseil Général des Hauts-de-Seine ;
- construire une mémoire commune (collecte, archivage, accessibilité et dissémination), en s'appuyant sur la BDIC, le SCD, la MAE et le Labex Les Passés dans le Présent.

Jalon 2017 : Ouverture du Centre de ressources et de culture numérique (CRCN)

2- Mettre en place une politique structurante des relations internationales

Au delà des aspects relatifs au bureau Europe et au NCEP (cf. supra), l'objectif principal de l'université en matière de relations internationales est de restructurer et renforcer le service, en en faisant un service commun (et non plus central) avec un conseil, comme à Paris 8, et en lui donnant comme mission d'accompagner la stratégie de l'établissement, en ciblant, en lien avec les composantes, les partenariats internationaux stratégiques.

Il s'agira, outre le renouvellement de la convention avec l'Institut Confucius, de poursuivre le développement du pôle Asie et en particulier le partenariat privilégié avec les universités

chinoises, notamment par la mise en place du centre franco-chinois de l'Université du Heilongjiang, par les échanges scientifiques dans le domaine du théâtre avec l'Université d'art et communication de Pékin, mais aussi par les partenariats dans le domaine de l'aéronautique entre l'IUT de Ville d'Avray et les Universités de Nankin.

Il s'agira également de conforter les échanges fructueux que Paris Ouest entretient au sein du pôle Europe (qui pourra collaborer avec le Bureau Europe de la COMUE) et du pôle Amériques, en réponse aux nombreuses attentes des étudiants (échanges, stages) des formations (doubles cursus) et des partenaires existants et à venir.

Pour ce qui est du pôle francophonie, axe prioritaire du site Paris Lumières, l'université Paris Ouest mettra à profit sa participation très impliquée au sein de l'Agence Universitaire de la Francophonie, ses nombreuses conventions avec des universités dans des pays francophones et son investissement dans les MOOCs — lesquels pourront être mutualisés dans le cadre d'une plateforme francophone de diffusion du savoir.

Enfin, conformément à l'un des objectifs du site Paris Lumières, l'université travaillera activement l'hypothèse de création de doubles diplômes internationaux, en s'appuyant notamment sur l'expérience des cursus intégrés droits – langues et économie – langues en partenariat avec l'Université Franco-Allemande, en proposant des cursus communs globaux, de la licence au doctorat.

Jalon 2018 : Création de plusieurs doubles licences internationales

La restructuration du service des relations internationales permettra d'améliorer les dispositifs d'accueil et d'accompagnement des étudiants d'échanges. Il s'agira d'intensifier les efforts par la mise en place d'un guichet unique rendu possible par une coopération efficace entre les différents services et composantes, et la systématisation d'enquêtes d'évaluation. Le service des relations internationales de l'université Paris Ouest pourra collaborer efficacement avec la COMUE pour ce qui concerne l'optimisation de l'accueil des enseignants chercheurs.

Indicateur : Accueil et accompagnement des étudiants étrangers (cf. indicateur 5.3.2 du référentiel DD/RS ESR)

IV- Vie de l'établissement et pilotage

1- Améliorer les conditions d'accueil, de travail et de vie des étudiants et des personnels

Conformément à l'objectif du site Paris Lumières de promouvoir une approche de responsabilité sociale et sociétale des universités, l'université Paris Ouest déclinera localement un certain nombre d'actions spécifiques.

Le projet majeur de l'université est le déploiement d'un Plan Actions Energie (PAE), en partenariat avec la Caisse des Dépôts, posant le cadre de la rénovation du campus dans une perspective de transition énergétique et écologique (cf. infra).

Les actions du Service général des affaires culturelles et de l'animation du campus (SGACAC), du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), du

Service d'Action Sociale (SAS), seront soutenues et développées. Plus spécifiquement, afin de poursuivre les actions récentes de l'université en la matière et de mettre à profit la Maison de l'Étudiant, un soutien spécifique à l'animation du campus et à l'accompagnement de projets étudiants sera consenti au sein du nouveau Service général des affaires culturelles et de l'animation du campus.

Indicateur : Soutien à la vie du campus (cf. indicateurs de l'axe 5 du référentiel DD/RS ESR sur ce sujet)

Une clarification des conditions de mise à disposition des équipements sportifs et culturels et de l'ouverture des bibliothèques au public extérieur à l'université est nécessaire et sera menée. Sur cette base, des propositions seront faites pour une ouverture de ces équipements aux étudiants et aux personnels membres de la COMUE.

Une convention pluriannuelle de partenariat avec le CROUS vient d'être signée et devra être déclinée tout au long du contrat. Elle comprend notamment : un engagement en termes de logements pour étudiants, pour stagiaires de l'INS HEA et pour chercheurs étrangers à bâtir au nord du campus ; l'établissement d'un schéma directeur de restauration pour l'ensemble des sites de l'université ; une gestion commune des espaces extérieurs ; des actions communes en matière de gestion des déchets et de politique énergétique ; l'organisation d'événements culturels et sportifs en commun ; une meilleure communication des informations entre les deux partenaires.

Jalon 2017 : Point d'étape sur les projets communs avec le CROUS

L'université continuera à s'engager dans une gestion ressources humaines qualitative tant sur le plan collectif qu'individuel. L'établissement s'appuie désormais sur une Charte du savoir vivre ensemble qui sera le support pour mener, auprès des étudiants mais aussi auprès de tous les personnels amenés à intervenir sur le campus une politique de sensibilisation sur des valeurs essentielles qui doivent être partagées et respectées par tous.

L'établissement est engagé dans le développement d'une démarche d'accompagnement des demandes de formations formulées par les personnels et proposera également des formations de nature à accompagner l'accroissement des compétences dont le déficit peut être source de multiples souffrances au travail. Ces formations pourront être ouvertes à l'ensemble des membres de l'UPL. Le travail conduit dans le cadre de la Commission de la formation des personnels aidera ainsi à la réalisation de bilans individuels de compétences et à financer des projets de formation pour reconnaître un véritable droit individuel à la formation.

Indicateur : Politique de formation des personnels (cf. indicateurs de l'axe 5 du référentiel DD/RS)

L'établissement entend porter une attention toute particulière au respect des règles de non discrimination à tous les stades de mise en œuvre (recrutement, évolution des carrières, formation, accompagnement social, vie démocratique, droits syndicaux). Une gestion préventive améliorée des risques liés au travail sera mise en place grâce aux collaborations régulières et renforcées entre le service des ressources humaines, la médecine du travail et le service de l'action sociale.

En particulier, un schéma directeur pluriannuel handicap, s'appuyant sur le partenariat avec l'INS HEA au sein de Paris Lumières, sera proposé, sur la base d'un groupe de travail du CHSCT. Ce schéma doit notamment prendre en compte les dimensions de travail, de déplacement, d'accessibilité et d'usages des différents services de l'université.

Jalon 2015 : Mise en place du schéma directeur pluriannuel handicap

Enfin, pour répondre aux besoins toujours croissants, il s'agira de renforcer la communication interne et externe de l'établissement, en créant une véritable direction de la communication, passant d'une logique de communication passive (transmission d'information) à une logique de communication active (production d'information).

Jalon 2015 : Mise en place d'une direction de la communication

2- Améliorer le pilotage de l'établissement

La période 2014/2018 sera consacrée à la mise en cohérence du système global d'information (gestion, SIR recherche, pédagogie, documentation, pilotage, sécurité des SI), le premier objectif étant l'achèvement du projet de gestion des identités qui doit favoriser la fiabilisation du système d'information. L'environnement numérique de travail (ENT) sera enrichi pour devenir une véritable offre de service numérique pour les étudiants et le personnel. Le déploiement de la participation des différents UFR aux universités numériques thématiques (UNT) se poursuivra. Enfin, la politique numérique de l'établissement sera inscrite durablement dans la stratégie numérique du territoire, par le biais d'actions soutenues par le Conseil Général des Hauts-de-Seine (cartable numérique avec la BDIC, open data, Centre de Ressources et Culture Numérique) ou par la Communauté d'Agglomération du Mont-Valérien. Concernant les outils de pilotage, l'université privilégiera ceux proposés par l'UNPIDF et l'AMUE.

Dans le domaine patrimoine, un système d'information performant permettra l'amélioration de la gestion des locaux, tant en termes d'occupation et de disponibilité qu'en termes d'exploitation (gros entretien, maintenance, sécurité) et de suivi (outil de suivi des fluides, instrumentation).

Par ailleurs, l'université poursuivra l'amélioration de ses procédures financières, en étendant les domaines du contrôle interne, comptable et financier, afin d'assurer le suivi de la masse salariale et des emplois sur la base d'une gestion intégrée des personnels, ainsi que des moyens de la formation et de la recherche.

Les campagnes emplois, concernant les enseignants-chercheurs, les enseignants et les personnels BIATSS, s'inscriront dans une logique de plus en plus globale, pluriannuelle (sur la base d'une meilleure prévision), multicritère (taux d'encadrement, qualité pédagogique, projets scientifiques) et voués à soutenir les objectifs du contrat. A cet égard, le rôle des dialogues de gestion, conduits annuellement dans l'ensemble des composantes et des services, doit permettre de faire un point d'avancement régulier des projets et des besoins spécifiques, afin d'assurer un véritable aller-retour entre approche locale et approche centrale : dans ce cadre, l'université poursuit la démarche de contractualisation avec ses composantes et

services et s'oblige à une récurrence du calendrier et du compte-rendu devant les instances centrales. Ces dialogues s'inscrivent dans le débat annuel d'orientation budgétaire.

Jalon décembre 2016 : Point d'étape sur les avancées en matière de pilotage

3- S'inscrire dans une démarche qualité

Conformément aux engagements exprimés dans le volet commun du contrat, l'université mettra en place des conseils de perfectionnement de manière progressive et coordonnée, et accompagnera en continu l'autoévaluation des formations, en s'appuyant sur les réflexions et expérimentations émergeant du Centre d'innovation pédagogique de l'UPL, et sur la base de la constitution d'un véritable service de l'offre de formation à Paris Ouest. L'université s'engagera, par échange de bonnes pratiques avec Paris 8, dans une démarche de certification des formations continues et des DU.

Parallèlement, l'université développera le suivi de ses actions en matière de développement durable, en les plaçant fonctionnellement au cœur de la politique de l'université. Sur la base d'une utilisation de l'outil d'auto-évaluation du développement durable dans l'enseignement supérieur (EVADDES), menée depuis 2011, et de l'élévation de ses différents indicateurs, l'université aspirera à être une des premières universités labellisées « Plan vert/développement durable » dès la mise en place du label en 2016. Dans ce domaine, l'université Paris Ouest partagera ses bonnes pratiques avec l'université Paris 8.

De manière coordonnée avec Paris Lumières et dans la perspective du développement de la RSU, l'université Paris Ouest réfléchira également à la manière de répondre aux cahiers des charges d'autres labels comme le label diversité (en lien avec la Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté du Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration) et renforcera la place des clauses sociales et environnementales dans ses marchés publics.

Enfin, l'Observatoire de la Vie Etudiante de Paris Ouest se rapprochera de celui de Paris 8 afin de structurer, au niveau de Paris Lumières, une cellule d'indicateurs et d'enquêtes communes, vouées notamment à améliorer les services rendus aux usagers.

A cet égard, le service du pilotage de l'université sera amené à prendre en compte l'ensemble de ces dimensions et son articulation à l'UPL.

3- Développer les ressources propres

L'université est déjà activement engagée dans une réflexion sur la question des ressources propres depuis deux ans :

- organisation annuelle d'un colloque Ville Universités Entreprises en Synergies, en partenariat avec la CAMV et la CCI, afin de développer notamment les perspectives de valorisation et de contrats de recherche et de proposer des offres de formation continue et DU adaptées aux besoins du territoire ;

- mise en place de la fondation partenariale de l'université, qui aura notamment pour vocation d'abriter des chaires et initiatives de recherche scientifiques et de constituer un réseau des *alumni* ;

- valorisation des activités de recherche de nos laboratoires développées dans le domaine de l'innovation sociale (cf. supra) ;

- réalisation d'un audit du service de formation continue de l'université, qui doit conduire à une restructuration permettant la mise en place d'un centre d'expertise et de soutien pour les projets des UFR et le développement d'un chiffre d'affaires susceptible de dégager un bénéfice à la hauteur de l'investissement ;

- encouragement et accompagnement des formations professionnelles pour s'ouvrir davantage à l'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation), en lien avec le service de formation continue.

Indicateur : Ressources propres

Un des projets phares du contrat permettra des développements substantiels en matière de ressources propres. En effet, l'université est prête à s'engager, comme chef de file, dans la mise en place, en accord et avec le soutien de l'EPADESA, d'un Centre sur la Décision et le Risque à la Défense, s'appuyant sur les forces en droit, science politique, économie et gestion, mais aussi en psychologie, sociologie, philosophie, géographie, urbanisme, avec une dimension de formation initiale, dans la continuité de notre implantation au pôle universitaire Léonard de Vinci (PULV), mais surtout de formation continue et de recherche-développement, en partenariat avec les grandes entreprises de La Défense, les collectivités territoriales et d'autres établissements d'enseignement supérieur et recherche, notamment Dauphine, mais aussi, éventuellement, l'ESSEC et l'Université Cergy-Pontoise. Ceci sera un des éléments de la réponse à l'appel PIA2 et donc fortement articulé sur les priorités de la recherche de l'établissement.

Jalon 2018 : Ouverture du Centre sur la Décision et le Risque à La Défense

5- Développer les collaborations avec l'INS HEA

Les collaborations en matière scientifique et pédagogique avec l'INS HEA, qui sont déjà existantes, auront vocation à se développer encore davantage au cours du prochain contrat : il s'agira en particulier d'associer encore plus étroitement l'INS HEA aux projets de recherche que mènera le site Paris Lumières sur les questions du handicap, notamment dans la perspective de l'ISITE. L'expertise de l'INS HEA sera également sollicité pour établir le schéma directeur handicap de l'université (cf. supra).

La perspective de l'implantation de l'INS HEA sur le campus de Nanterre serait cohérente avec les orientations stratégiques du Schéma directeur immobilier et d'aménagement de l'université :

- au Sud, un pôle accueil (BDIC, bâtiment d'accueil, MDE notamment)

- à l'Est, un pôle ressources documentaires (Bibliothèque, CRCN) et culturel (théâtre) ouvert sur la société ;

- au Nord, un pôle recherche de référence en sciences humaines et sociales (SHS, MAE, résidence chercheurs) et de formations ouvertes sur le territoire (INS HEA, résidences stagiaires, incubateur).

La perspective de l'implantation de l'INS HEA continuera à faire l'objet d'études de faisabilité et de soutenabilité. D'ores et déjà, une discussion avec la direction de l'INS HEA a été initiée et sera poursuivie afin de définir les modalités pratiques de collaborations, au bénéfice du bon fonctionnement des deux établissements.

Récapitulatif des jalons du volet spécifique de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Jalon 2014 : Obtention définitive du label Français Langue Etrangère

Jalon 2014 : Mise en place du service de la responsabilité sociale et du développement durable

Jalon 2015 : Mise en place du schéma directeur pluriannuel handicap

Jalon 2015 : Mise en place d'une direction de la communication

Jalon 2015 : Constitution d'une cellule stratégique « offre de formation »

Jalon 2016 : Réorganisation des activités de recherche grâce au nouveau bâtiment recherche « SHS », et constitution de la MSH René Ginouvès en pôle de transversalité scientifique

Jalon 2016 : Labellisation développement durable et responsabilité sociale de l'université

Jalon 2016 : Mise en place de l'incubateur de l'économie sociale et solidaire

Jalon décembre 2016 : Point d'étape sur les avancées en matière de pilotage

Jalon 2017 : Point d'étape sur les projets communs avec le CROUS

Jalon 2017 : Ouverture du Centre de ressources et de culture numérique (CRCN)

Jalon 2018 : Création de plusieurs doubles licences internationales

Jalon 2018 : Ouverture du Centre sur la Décision et le Risque à La Défense